



DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 13 Octobre 2020
BU 013 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 31

Présents : 27

Votants : 29

Etaients présents : Dominique BONNET (Président), Valérie DEPIERRE, Alain CHOULOT, Michel CETRE, Jean-Baptiste BAUD, Jean-François GAILLARD, Bernard LAUBIER, Sylvie REGALDI, Jean-François CETRE, Clément FORET (Vice-Présidents), Catherine BUGADA, Antoine MARCELIN, Serge MAIRE, Patrice VILLALONGA, Bénédicte LAMY, Christian COLIN, Eric TOURNEUR, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Alain MURCIER, Jean DE BRISIS, Aurélien BERTHOD BLANC, Roland CHAILLON, Bruno POIROT, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Henri DORBON.

A donné pouvoir : Véronique LAMBERT (Vice-Présidente) à Dominique BONNET (Président), Denis MOREL à Patrice VILLALONGA,

Assistait à titre consultatif : Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Etait Excusé : Dominique PELIN

Etait absent : Gilles POULET.

Convocation faite le : 7 octobre 2020

Objet : Demandes de subvention sportive.

VU la délibération référencée CO 102 DE du 22 septembre 2020 par laquelle le Conseil Communautaire délègue au Bureau Communautaire la possibilité d'attribuer des participations financières à des actions d'intérêt communautaire dans la limite de 10.000 € aux associations ;

VU la délibération du Bureau Communautaire du 28 janvier 2020 attribuant des subventions aux clubs sportifs et associations porteuses d'événements sportifs ;

VU l'annulation de la manifestation « Montée du Poupet », portée par l'Entente Jura Centre Athlétisme pour laquelle le Bureau Communautaire avait accepté de verser une subvention de 1.400 € ;

VU l'organisation d'un événement sportif « La Rue Furieuse » par l'Entente Jura Centre Athlétisme sollicitant une subvention de 1.400 € en lieux et place de la « Montée du Mont Poupet » ;

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / APPROUVE le versement d'une subvention de 1.400 € par l'Entente Jura Centre Athlétisme pour la manifestation « La Ruée Furieuse » en lieux et place de la manifestation « Montée du Poupet » ;

2 / DIT que des crédits suffisants sont prévus au BP 2020.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original.
Le Président

Dominique BONNET

